



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA JACQUES-CARTIER

AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, QUE :

Le conseil de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury a adopté, le 10 février 2025, le règlement suivant :

- « *Règlement numéro 25-1088 modifiant le Règlement numéro 15-729 pourvoyant à l'implantation d'un réseau d'égout secteur de la rivière des Hurons et décrétant un emprunt de 1 538 800\$ (projet HM-1501) »*

Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 23 avril 2025. Il entrera en vigueur conformément à la Loi.

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau de la Municipalité situé au 325, chemin du Hibou, Stoneham-et-Tewkesbury, aux heures normales de bureau.

DONNÉ À STONEHAM-ET-TEWKESBURY, CE 29^e JOUR DU MOIS D'AVRIL DEUX MILLE VINGT-CINQ.

Le directeur général
et greffier-trésorier,

A blue ink signature of Pascal Brulotte is written over the text of his name. The signature is stylized and cursive.

Pascal Brulotte